

“ voir à augmenter notre revenu d'environ \$1,000,000.00 par an. Il est complètement inutile de cacher la difficulté qui nous est imposée par nos prédécesseurs. C'est pour nous une question d'existence constitutionnelle. Pour y arriver il faut que chacun y mette un peu du sien. Quant à continuer, c'est impossible.

La déclaration ci-dessus est bien claire : pour équilibrer les recettes et les dépenses il faut “ un million additionnel.” Mais pourquoi un million de revenu additionnel en face de son tableau No. 1 où il est démontré que le déficit total entre les recettes et les dépenses ordinaires de 1888 à 1891 n'avait été que de \$528,572.70 ? N'est-ce pas là une preuve évidente qu'il se trompait sur la situation ? Pourquoi lui fallait-il un million par année lorsque les déficits annuels n'avaient été que de \$132,143.17, pendant ce règne qu'il taxait d'extravagance et d'ineurie ? N'est-ce pas une preuve, soit de son ignorance, soit de sa mauvaise foi ? Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'au lieu d'un million qu'il lui fallait, il s'est contenté de \$500,000. Or, que penser de celui qui déclare qu'un million est nécessaire pour équilibrer les recettes et les dépenses et qui est satisfait de la moitié de ce montant ? N'est-ce pas prouver que la situation financière n'était pas telle qu'il la représentait ou bien il ne la connaissait pas ? Mais ce qui vous convainchera, M. l'Orateur, de l'incompétence de cet honorable monsieur, c'est que l'année suivante, sans tenir compte du produit des nouvelles taxes et d'une légère réduction de \$140,000 sur la dépense ordinaire, en chiffres ronds, le budget était équilibré moins \$61,196.02, et sur \$493,591.75 de nouvelles taxes perçues pendant l'année, il lui restait \$432,395.68 disponibles pour d'autres fins. Or il s'était donc trompé ou avait trompé la Chambre et le pays sur la vraie situation ? Si les affaires de la province eussent été dans l'état qu'il les représentait, comment lui eut-il été possible, avec les seules ressources normales de rétablir l'équilibre dès la première année ? Poser la question c'est la résoudre. L'honorable trésorier, connaissant l'impopularité des taxes vexatoires et onéreuses qu'il avait imposées sans nécessité, et sachant d'avance quel serait son sort politique en admettant qu'il s'était trompé dans ses calculs, se sert d'un échappatoire pour cacher son incurie et son incompétence. Il déclare qu'à l'avenir le produit de ces nouvelles taxes sera employé à solder les dépenses dites extraordinaires et les remboursements des dépôts de garantie. Or que penser de la compétence financière d'un trésorier qui emploie le produit de taxes pour liquider des obligations qu'il était autorisé à couvrir par un emprunt. D'ailleurs, c'est ce qu'admettait l'hon. M. Taillon dans son discours budgétaire, en 1895, et M. Atwater, dans celui de 1896. Tous deux déclaraient que les dépôts de garantie n'étaient qu'un emprunt temporaire et devaient être traités comme tels. Or, si l'honorable Trésorier était dans le vrai, au sujet de la situation financière, pourquoi alors prélever des taxes pour régler des obligations qu'en bonne finance il valait mieux capitaliser.

L'état suivant va démontrer d'une manière évidente que les chiffres sur lesquels s'appuyait l'honorable Trésorier étaient erronés lorsqu'il représentait dans son budget que l'augmentation du passif